

Mission en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

Action n°1 : Améliorer la coordination dans la conduite des examens d'imagerie

Mission(s) ACI	Mission en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient
Objectifs régionaux de référence (PRS 2018-2023)	« Faire évoluer l'offre de santé pour mieux répondre aux besoins » <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'offre de soins dans les territoires au service des patients • Assurer la qualité, la sécurité et la pertinence des soins • Développer la e-santé
Contexte de l'action	Lorsqu'il s'agit de prescrire un examen radiologique, les médecins ont le souci de « bien formuler » la demande, afin de pouvoir tirer le meilleur parti de l'examen dans la prise en charge du patient. De manière réciproque, les radiologues témoignent de la qualité hétérogène des demandes qui leurs sont formulées (certaines informations leur manquent pour pouvoir répondre de la meilleure manière aux attentes du prescripteur ; il leur est difficile de prioriser la demande faute de connaître la criticité de la situation ; il ne leur est pas toujours possible de choisir le dispositif le plus approprié pour conduire l'examen). <i>Comment mieux coordonner ce parcours pluriprofessionnel ?</i> <i>Comment intégrer les radiologues dans les parcours de santé au profit de la qualité de la prise en charge du patient ?</i>
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la prescription des différents actes d'imagerie • Permettre une meilleure hiérarchisation des rendez-vous
Personnes référentes de l'action	Docteur Nicolas CHAILLET
Éléments du diagnostic territorial	<ul style="list-style-type: none"> • Délais d'attente pour obtenir un rendez-vous d'imagerie • Constat par les radiologues que les prescriptions d'imageries pourraient être améliorées

Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de webinaires à destination des médecins (information par courrier électronique sur le mode opératoire) pour présenter les bonnes pratiques applicables (ADERIM/Aide Demande Examen Radiologie Imagerie Médicale) • Partage des informations nécessaires pour la bonne priorisation du rendez-vous (définition de critères partagés de priorisation pour fluidifier les parcours) lors des webinaires et par mail pour les personnes n'ayant pas participé aux webinaires • Définition des pratiques particulières pour des examens spécifiques (sur certains organes, par exemple), pour améliorer la coordination (retours sur prélèvements au médecin traitant, par exemple) • Formation des secrétaires à la hiérarchisation des rendez-vous et sur le lien entre médecins prescripteurs et radiologues
Lien avec les autres actions de la CPTS	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'exercice coordonné • Formation des professionnels de santé • Attractivité du territoire
Public bénéficiaire	Médecins du territoire de la CPTS
Territoire couvert	Ensemble du territoire de la CPTS
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Assurance Maladie • Organisme de formation (hiérarchisation des rendez-vous) • GHT
Calendrier prévisionnel	A débuter dans le courant du 4 ^{ème} trimestre 2022